



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du jeudi 8 décembre 2022**

<u>Date de la convocation :</u> 3 décembre 2022	L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 8 décembre à dix-neuf heures trente,
<u>Date d'affichage :</u> 3 décembre 2022	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
<b>En exercice : 15</b>	<b><u>Etaient présents :</u></b>
<b>Présent : 8</b>	Karine KAUFFMANN, Maire
<b>Votants : 11</b>	Eric CHANTOT, Carla FICUCIELLO, Bernard JUERY, Eric LAURENT, Manuel LEON, Geneviève PINÇON, Apolline SCHRECK, conseillers municipaux.
	<b><u>Etaient absents excusés :</u></b>
	Cécile BITOUN, Patrick FOURNIER, Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Eric LAURENT), Isabelle LACOMBLE (pouvoir donné à Manuel LEON) Laurence LELARGE, Philippe MARTINET, Angelina MOYET (pouvoir donné à Apolline SCHRECK)
	Secrétaire de séance : Apolline SCHRECK

**VIII - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 ET DU  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNAUTE URBAINE  
GPS&O**

**Exposé de Mme KAUFFMANN :**

Comme le préconise le Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

**Délibération :**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2021 et du compte administratif 2021 du budget principal et des budgets annexes : eau potable, assainissement et parcs d'activité d'entreprises de la CU GPS&O.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 9/12/2022

Rendu exécutoire par :  
Dépôt en Sous-Préfecture le 09/12/2022  
Et par publication le 09/12/2022

**Mairie de Médan**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61  
Email : [communedemedan.accueil@orange.fr](mailto:communedemedan.accueil@orange.fr) - N° SIRET 217 803 840 000 16

Le Maire  
Karine KAUFFMANN



Accusé de réception en préfecture 078-217803840-20221209-VIII-08-12-2022-DE Date de télétransmission : 09/12/2022 Date de réception préfecture : 09/12/2022
--